

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15/12/2020

Une nouvelle réunion informelle s'est tenue le mardi 15 décembre entre la direction et les organisations syndicales représentatives en visio et audio

BILAN SANITAIRE DU DEPARTEMENT

Le taux d'incidence est légèrement remonté, pour la semaine 50 il se situe à 148/100000 habitants
Le taux de positivité est passé à 7,8%, soit moins d'une personne sur 10.

On dénombre 49 clusters en cours d'investigation.

Les EPCI les plus touchés sont la CCPRO (taux d'incidence à 331), et la CCAOP (taux d'incidence à 363).

Depuis le début de l'épidémie, on déplore 475 décès, soit +25 depuis la semaine dernière

Le nombre de tests effectués par jour est de 1000, avec la création de 8 sites supplémentaires (soit 32 au total) de dépistages par tests antigéniques.

A partir d'aujourd'hui, on passe en couvre feu de 20h à 6h, c'est la fin des attestations de déplacements obligatoires. Les rassemblements sont toujours limités à 6 personnes, et le port du masque est toujours obligatoire

A la DDFIP de Vaucluse, on dénombre 1 personne malade et 2 cas contacts.

TELETRAVAIL

Le taux d'utilisation des équipements dans le 84 est de 100% (taux national: 90%).

Le taux de télétravailleurs sur 5 jours est de 47% dans le 84, et de 48% au niveau national.

L'ensemble des EDR (11 pour le moment) seront équipés d'ultra portables d'ici au 18/12/2020.

Une deuxième vague de livraison de matériel est prévue jusqu'au 2nd semestre 2021, cette dotation permettra d'équiper les agents à hauteur de 60%. 20 ordinateurs ont déjà été reçus sur cette dotation, les télétravailleurs conventionnels 2020 devraient être dotés en priorité début janvier.

Les grosses structures types SIP et SIE, seront également dotés.

Concernant les vacances scolaires, les chefs de service ont été autorisés à débrayer le télétravail pendant les vacances scolaires. Par contre, le télétravail reprend le 04/01/2021 selon l'organisation actuellement en vigueur dans les services.

Une nouvelle dotation de masques est prévue pour la semaine du 11/01/2021

Suite au message du Secrétariat Général, les congés 2020 pourront être utilisés jusqu'au 31/01/2021, et pas seulement dans la limite des 5 jours reportables.

Par ailleurs le jour de carence devrait être suspendu pour motif de covid et ce jusqu'à nouvel ordre.

La directrice a confirmé que pour ces deux derniers points elle était dans l'attente de la note DGFIP pour application. Cette note sera diffusée aux agents dès réception.

N'hésitez pas à nous faire part de toute question concernant vos droits et des problèmes que vous pourriez rencontrer.

cgt.ddfip84@dgifp.finances.gouv.fr

LES REPRESENTANTES CGT AU CHSCT